



# Fermetures de Pablo-Neruda et Mendès-France.

## Le tribunal administratif annule la décision du Département

Saisi conjointement par des syndicats enseignants, de parents d'élèves, la commune Val-de-Reuil et un collectif d'élus de l'agglomération, le Tribunal Administratif de Rouen vient de prendre la décision d'annuler, au 31 août 2020, deux délibérations du Conseil départemental afférentes aux sectorisations scolaires.

Par voie de conséquence, il annule les arrêtés préfectoraux de fermeture des collèges Pablo-Neruda, à Évreux, et Pierre-Mendès-France, à Val-de-Reuil, et enjoint le Département et le Préfet d'adopter de nouvelles décisions avant le 31 août 2020.

Pertes financières

« **Une victoire pour le personnel, un point d'appui pour relancer la bataille** ». Devant les grilles de Pablo-Neruda, Laurent Baussier (secrétaire départemental Force Ouvrière) ne boude pas son plaisir, ravi d'avoir pu faire plier, et le préfet, et le Conseil départemental.

Le délibéré est tombé le 2 mars, soit plus de deux ans après la signature du représentant de l'État qui validait la fermeture de l'établissement, provoquant l'exode de 350 élèves dans quatre collèges de la ville : Politzer, Jean-Jaurès, Navarre et Paul-Bert.

Une migration synonyme de désorganisation et d'instabilité, voire de pertes financières (entre 300 et 2 000 €/an) pour les enseignants tenus de changer d'affectation et de désertir un quartier classé REP +.

Une simple parodie

À l'époque, Force Ouvrière avait motivé son recours sur le fond et sur la forme, estimant l'avis du préfet non réglementaire et infondé.

« **La commission, qui statue sur la répartition du service public dans les quartiers, n'a pas été consultée. Et comme de fait, le juge a pointé une dégradation de l'offre** » constate Laurent Baussier, également sceptique quant aux arguments développés par les élus du Conseil départemental

« Ils avaient prétexté le manque de sécurité et de mixité sociale pour justifier leur décision. Mais ils ont été rattrapés par la réalité. Ainsi, Politzer s'est-il retrouvé dans une situation précaire, avec l'afflux de 200 nouveaux élèves, occasionnant la dégradation des conditions de vie et de travail pour les familles et leurs enfants » décrypte notre interlocuteur, encore stupéfait que la consultation des personnels n'ait pas eu lieu, et que celle avec les syndicats se soit résumée à une simple parodie !

Transformer l'essai !

« À qui profite le crime ? Mais à l'Éducation Nationale qui, en l'espèce, a réalisé de substantielles économies : 100 000 € environ, les moyens alloués à l'éducation prioritaire n'ayant pas été octroyés » analyse le porte-parole de Force Ouvrière, impatient de transformer l'essai.

En effet, le Conseil départemental dispose d'un peu moins de 6 mois pour réviser sa copie, avant de la soumettre au préfet.

Mais si, au-delà du 31 août 2020, le document n'est pas paraphé, les collèges Pablo-Neruda et Mendès-France pourront, de nouveau, ouvrir leurs portes. Et les établissements, qui ont servi de terre d'accueil, pousser un (gros) soupir de soulagement...

A.Guillard



Une victoire symbolique pour les syndicats et enseignants qui avaient contesté la fermeture des établissements scolaires. undefined